

SIVOM DU LITTORAL DES MAURES
CAVALAIRE-SUR-MER – LA CROIX VALMER
 Département du VAR Arrondissement de DRAGUIGNAN

DELIBERATION N° 2026-10-02-16

OBJET : Affectation du résultat de l'exercice 2025 du budget annexe M4 « caveaux »

L'an deux mille vingt-six, le mardi 10 mars à 9h00, les membres du Comité Syndical du SIVOM du littoral des Maures, dûment convoqués le 4 mars 2026 se sont réunis, dans les locaux du SIVOM, sous la Présidence de M. Philippe LEONELLI, Président du SIVOM du littoral des Maures.

Membres en exercice : 8

Membres présents :

Philippe LEONELLI, Président, Maire de Cavalaire-sur-Mer
 Bernard JOBERT, Vice-Président, Maire de La Croix Valmer
 Philippe VANDEVELDE, Adjoint, Mairie de Cavalaire-sur-Mer
 Jean-Paul DUBOIS, Conseiller municipal, Mairie de Cavalaire-sur-Mer
 Bernard SALINI, Conseiller municipal, Mairie de Cavalaire-sur-Mer
 René CARANDANTE, Adjoint, Mairie de La Croix Valmer
 Robert DALMASSO, Adjoint, Mairie de La Croix Valmer
 Pierre MONETON, Conseiller municipal, Mairie de La Croix Valmer
 + Catherine WYDOOGHE, Conseillère municipale, Mairie de Cavalaire-sur-Mer

Membre excusé :

A été élu secrétaire de séance : Philippe VANDEVELDE

Le quorum requis étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que le compte administratif 2025 du budget annexe M4 « caveaux » fait apparaître un excédent d'exploitation de l'exercice d'un montant de 3 504,12 €.

Compte tenu des besoins de crédits en section d'investissement, il est proposé au Comité Syndical de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2025 du budget annexe M4 « caveaux » conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M4.

Proposition d'affectation du résultat :

BUDGET ANNEXE M4 CAVEAUX	
Excédent antérieur reporté	
Résultat de l'exercice 2025	3 504,12 €
Excédent total au 31/12/2025	3 504,12 €
Affectation du résultat au compte 1068	3 504,12 €
Compte 002 : excédent d'exploitation reporté	0,00 €

**Le Comité Syndical,
Vu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,
À l'unanimité des membres présents,**

- **AFFECTE** à la section d'investissement 3 504,12 € (compte 1068),
- **CONSERVE** 0,00 € au compte 002 (excédent reporté),
- **ARRÊTE** l'affectation du résultat de l'exercice 2025 du budget annexe M4 « caveaux » conformément au tableau récapitulatif ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

A Cavalaire-sur-Mer,
Les jours, mois et an ci-dessus

Transmis en sous-préfecture le **10 MARS 2026**

**Le Président,
Philippe LEONELLI**



**Le secrétaire de séance,
Philippe VANDEVELDE**

